

avec complaisance les prérogatives que notre Père commun a reçues de Dieu même, parce que la gloire d'un père rayonne sur tous ses enfants.

Ici les Pères du Concile énumèrent plusieurs de ces prérogatives d'après St. Chrysostôme, St. Bernard; et après en être venus à cette conclusion, qu'à lui seul appartient le droit et le soin d'instruire et d'élever dans toutes les parties du monde les Evêques qui doivent, sous sa direction, conduire une portion de l'Eglise; à lui de les accablés de sa bonté, de les reprendre s'ils s'écartent de la droiture; à lui de les déposer si par malheur ils prévaillent; à lui seul le droit et le soin d'élever de toutes les contrées de la terre et de réunir en Concile les Pasteurs, qui viennent témoigner de la foi commune de toutes les Eglises, signaler et proscrire les opinions nouvelles, qui s'en écartent, et confier ensemble sur la direction à donner au troupeau de Jésus-Christ; à lui seul d'approuver, de confirmer, ou même de changer et d'annuler, ses décisions. A lui enfin tous les pouvoirs de Jésus-Christ sur la terre, puisque c'est son autorité qu'il exerce, sa personne qu'il représente; il observe que toutes ces prérogatives lui sont accordées dans l'unité et de la même manière, et qu'il ne peut plus facilement dans leur foi et par conséquent plus sûrement au terme de leurs espérances; puis ils terminent ainsi:—

Tenons-nous donc étroitement serrés, nos très chers Frères, autour de cette chaire apostolique; entourons-la de notre vénération et de notre amour; qu'il y ait entre elle et nous l'union intime qui existe entre la tête et les membres; et les promesses qui lui ont été faites s'étendront jusque sur chacun de nous. Quelle que soit la violence des orages et des tempêtes qui grondent autour de nous, nous n'en aurons rien à craindre; nous resterons paisiblement dans le calme de la foi, parce que nous serons assis sur la pierre inébranlable.

Sera notre présente Lettre Pastorale lue dans toutes les églises et chapelles de la province de Reims, le premier ou le second dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Reims, le 15 juin 1850.

- † THOMAS, Archevêque de Reims,
† MARI-JOSEPH, Evêque de Châlons,
† JOSEPH-ARIAND, Evêque de Beauvais,
† PAUL-ARIAND, Evêque de Soissons,
† ANTOINE, Evêque d'Amiens.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI, 9 OCTOBRE 1850.

Les journaux de Québec, qui nous sont arrivés trop tard, ce matin, pour que nous puissions en faire de longs extraits, nous apprennent que les funérailles de Sa Grâce l'Archevêque de Québec ont été célébrées avec la pompe la plus imposante. Mgr. Turgeon devait prendre possession du siège aujourd'hui à 2 heures.

Notre biographique sur Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque de Québec.

Le diocèse de Québec a à déplorer la perte de son premier archevêque. Mgr. JOSEPH SIGNEUR, décédé à l'Archevêché, le 3 du courant, vers 11 heures, A. M.

Il y a bientôt dix-huit ans... les portes de la cathédrale de Québec s'ouvraient devant le vénérable défunt, qui, comme évêque titulaire, faisait son entrée solennelle dans l'église-mère de son diocèse. Reçu et complimenter au bas de la nef, par M. Ch. F. Baillargon, alors curé de Québec, Mgr. Signeur répondait brièvement et dignement; puis, se tournant vers l'enceinte où se pressait une foule compacte de ses anciens paroissiens, il désignait avec émotion la chapelle où il avait été baptisé, les degrés sur lesquels il s'était agenouillé pour faire sa première communion. Le sanctuaire où il avait reçu les ordres sacrés du sous-diaconat et du diaconat, l'autel sur lequel il avait maintes fois célébré les saints mystères, la chaire du haut de laquelle il avait si souvent annoncé les vérités de l'évangile, et enfin la lieu où reposaient ses prédécesseurs immédiats, et où il espérait un jour reposer lui-même.

Les principaux événements de sa vie se rattachent, en effet, à cette antique et vénérable église où il avait siégé comme curé, et où il entra comme évêque.

Sur les registres de la paroisse de Notre-Dame de Québec, nous lisons: que le 9 novembre, M. D. A. Hubert baptisa Joseph, né la veille, du légitime mariage de François Signeur et de Marguerite Vallée. Son père appartenait à une honnête famille bourgeoise de Bordeaux, où un de ses neveux, le R. P. Goulet, cousin-germain de l'archevêque de Québec, s'est acquis une réputation méritée, comme prédicateur. Propriétaire et capitaine d'une goélette, M. François Signeur passa la plus grande partie de sa vie dans des voyages de long cours, de sorte que l'éducation du jeune Joseph fut entièrement confiée à sa mère. Cette pieuse et respectable dame se donna à la tâche qui lui était imposée; elle veillait avec une attention constante, sur la santé, et sur les moeurs de son enfant; que la providence lui eût conservé de sa nombreuse famille. Doué de talents, et appliqué au travail, M. Signeur se distingua dans le cours de ses études, qu'il fit au séminaire de Québec. Il y acquit surtout une grande facilité à écrire la langue latine, et des connaissances étendues en histoire et en littérature.

Jouissant d'un extérieur agréable et des avantages d'une instruction supérieure, il pouvait, à la fin de ses études, espérer de réussir dans le monde; mais déjà ses propres réflexions et les leçons de sa pieuse mère lui avaient fait comprendre le néant des prospérités humaines. Il se voua donc à l'état ecclésiastique dans lequel il entra, le 24 août 1795. Pendant plusieurs années, il professa les Belles-Lettres, au séminaire de Québec, et occupa parmi ses disciples des hommes qui depuis ont occupé un rang distingué dans la société. Dans la liste de ses élèves, l'on remarque les noms de M. Parant, ancien Supérieur du séminaire de Québec; de Messieurs Kelly et Gagnon, vicaires-généraux; de M. de la Roche, de M. de L. J. Papineau, orateur de la chambre d'assemblée du Bas-Canada.

Ordonné prêtre, à Longueuil, le 28 mai 1802, M. Signeur fut d'abord vicaire à Chambly; puis à Longueuil où Mgr. Deveau était alors curé. Le 1er octobre 1804, il fut nommé à la cure de Saint-Constant; et le 1er octobre 1805, à celle de Saint-Marie de Monnoir, avec charge de visiter les catholiques des environs de la baie de Missisquoi. Il exerça avec zèle les fonctions de missionnaire, visitant fréquemment, non seulement les Canadiens répandus sur les bords du fleuve, mais encore ceux que les troubles de 1775 avaient forcés de s'expatrier, et de s'établir sur les bords du lac Champlain, dans l'état de New-York. Pendant ses dernières années, M. Signeur racontait avec plaisir les incidents de ses voyages, qu'il faisait presque toujours par eau; dans ces occasions il conduisait lui-même sa chaloupe, dont il était, par-dessus le pilote et l'unique matelot, comment formée; elle n'avait pas encore de curé résident; elle n'avait ni d'église; sa chapelle ne possédait pas même ce qui était nécessaire pour la dignité du culte. Le premier soin du nouveau curé fut de procurer les choses requises pour célébrer convenablement les saints mystères. Après avoir sondé les dispositions de ses paroissiens, il entreprit de remplacer l'humble chapelle, par une église assez grande pour contenir la population croissante de Sainte-Marie.

Persone n'ignore les difficultés sans nombre, qui surgissent de tous côtés, lorsqu'il s'agit, dans nos paroisses, de construire, à frais communs, quelque édifice public. Néanmoins, par sa douceur, par sa prudence et par sa libéralité, M. Signeur réussit si bien à réunir les esprits, qu'en peu d'années Sainte-Marie de Monnoir possédait une belle église regardée pendant longtemps comme la merveille de campagnes du diocèse de Montréal.

Tout en surveillant la construction de son église, M. Signeur remplissait fidèlement les devoirs plus importants d'un pasteur. Il travaillait si activement et si efficacement à l'instruction et à la moralisation de ses ouailles, que bientôt sa paroisse devint remarquable par l'ordre et la piété qui y régnaient. Ainsi sa mémoire est jusqu'à ce jour restée en vénération parmi ses anciens paroissiens, qui, après qu'il se fut séparé d'eux, dans mainte occasion, sont venus lui témoigner leur recon-

naissance, et chercher auprès de lui des conseils et des consolations.

Le 16 novembre 1814, M. Signeur est appelé à la cure de Québec. La fabrique de Québec était endettée, ses revenus ne suffisant pas depuis plusieurs années à faire face aux dépenses. A l'intérieur, la cathédrale ressemblait aux plus misérables églises de campagne. Des bancs vieux, sales et noircis; des planches à demi pourries; au lieu de voûte, un plafond en bois qui donnait libre passage à la pluie et à la neige, une sacristie très étroite; des ornements tombant de vétusté; voilà ce qui frappa les yeux du curé de Québec, lorsqu'il visita son église. Pour mettre les choses dans un meilleur état, il comprit qu'il fallait de l'ordre et de l'économie; il possédait l'un et l'autre, et il sut si bien profiter de ces deux dons que, lorsqu'il abandonna la cure de Québec, il laissa à son successeur, une église toute rénovée et ornée de vastes et commodessacristies, un vestiaire abondamment fourni, et, malgré de nombreuses dépenses, un état financier tout-à-fait prospère.

Comme pasteur, M. Signeur avait déjà fait ses preuves; à Québec, il se montra zélé à remplir les fonctions de curé, comme il l'avait été à Sainte-Marie. Il fit à plusieurs reprises la visite de sa paroisse; il connaissait presque toutes les familles qui habitaient dans l'étendue de sa desserte, et portait à leurs besoins spirituels. S'attachant surtout à former les jeunes gens pour la première communion, et à les suivre, à les diriger pendant les années qui suivent cet acte religieux. C'était là son talent propre, sa vocation particulière. Dans les catéchismes, il avait le don d'intéresser les enfants, de se faire comprendre d'eux, de leur inspirer le goût et la pratique de la vertu. Lorsqu'ils avaient cessé d'assister à ces instructions, il continuait à s'occuper d'eux; il profitait de toutes les occasions pour leur donner des avis, et pour les prémunir contre les dangers du monde. Aussi un grand nombre de citoyens de Québec se rappellent, avec reconnaissance, les avertissements, les leçons, les encouragements que dans leurs jeunes années ils ont reçus de leur charitable curé.

L'illustre évêque Plessis mourut, le 4 décembre 1825; Monseigneur Panet, qui lui succédait sur le siège de Québec, jeta les yeux sur M. Signeur, et le destina à être son coadjuteur. Ce choix fut proclamé le 17 décembre 1825; les bulles du nouveau prélat reçues par lui le 17 mars 1827; et le 20 mai de la même année, il fut consacré dans la cathédrale de Québec, sous le titre d'Evêque de Bassala, in partibus infidelium.

Malgré sa nouvelle dignité, il continua d'agir comme curé de Québec, jusqu'au premier octobre 1831. Du 13 octobre 1832, il fut nommé administrateur du diocèse de Québec. Le 14 février 1833, par la mort de Mgr. Panet, il fut élu Evêque de Québec. Le 12 juillet 1834, le saint-père Pie IX (Géorgios XVI) désigna M. Signeur pour être le représentant des possessions britanniques dans l'Amérique du Nord, en vue du siège de Québec en Archevêché, et nomma Mgr. Signeur premier Archevêque de Québec. En conséquence de cette nomination, le pallium lui fut envoyé par le souverain Pontife, et lui était remis dans sa cathédrale, le 24 novembre de la même année.

Cinq ans après, le vénérable Archevêque se déterminait à résigner le fardeau, qui depuis 16 ans pesait sur ses épaules. Déjà il avait commencé la 4e visite de son immense diocèse, mais si son courage se soutenait, ses forces s'abandonnaient. Sa tête avait blanchi sous les années, les infirmités de la vieillesse arrivaient; deux attaques de paralysie avaient inspiré de sérieuses craintes pour ses jours. Avant d'aller rendre compte de son administration au juge suprême, il voulut se recueillir en lui-même, libre des inquiétudes et des charges de l'épiscopat. Au mois de novembre 1839, après en avoir obtenu la permission du Souverain Pontife, il remit l'administration de l'Archevêché de Québec, à son digne coadjuteur, Mgr. l'Evêque de Sydney.

Retenu à la vie paisible, qu'il désirait depuis longtemps, il ne s'occupait plus qu'à se préparer au grand voyage de l'éternité. Sa conscience avait toujours été si délicata, il

avait rempli si soigneusement ses obligations de chrétien et d'évêque, qu'il semblait aux yeux ordinaires avoir peu à redouter les jugements de Dieu. Rempli de foi et d'humilité, il ne pensait pas ainsi. Il redoublait de vigilance sur lui-même, et éclairait ceux qui l'approchaient par son exactitude à remplir toutes les pratiques de piété, recommandées aux ecclésiastiques. Pendant la retraite ecclésiastique donnée dans le cours du mois dernier, il se fit un devoir malgré son âge et ses infirmités, d'assister à tous les exercices avec la plus scrupuleuse ponctualité. Oh! il était beau de voir ce respectable vieillard obéissant au premier son de la cloche, se traîner, péniblement vers la chapelle, pour s'y confondre dans les rangs de ses frères. Semblant dès lors pressentir sa fin prochaine, il ne voulait rien perdre de ce qui pouvait servir à l'y préparer.

La douceur et la charité qui n'avaient cessé d'être ses vertus favorites, dans ses dernières années brillèrent en lui avec un nouvel éclat. Son oreille était offensée des moindres allusions défavorables au prochain. Ingénieux à excuser ceux qui l'offensaient, il était toujours prêt à leur pardonner. S'il recevait le plus léger service, il prenait toutes les occasions d'en témoigner sa reconnaissance. Avant d'adresser un reproche mérité, ou une parole dure il n'avait de paix que lorsqu'il pouvait cicatriser la blessure par des mots bienveillants, ou par quelque attention délicate.

Etant aussi bien préparé, la mort ne pouvait l'effrayer. Aussi parlait-il de sa fin avec le plus grand sang froid. Depuis quelque temps sa santé paraissait meilleure, et faisait concevoir à son clergé l'espoir de le posséder encore plusieurs années. Mardi, le 1er octobre, matin, il vint de recevoir des lettres du séminaire de Nicolet, l'objet de sa sollicitude et de ses affections; son cœur paraissait tout réjouir des nouvelles reçues. Vers 10 heures, il adressa au directeur de cet établissement une réponse, dans laquelle, il donnait des avis paternels à ses chers enfants. La première partie de cette lettre est tracée avec la main ferme et régulière de ses meilleures années; les dernières lignes manquent de netteté. Interrompu, au milieu d'une phrase, par l'arrivée d'un de ses frères, il conversa quelques instants avec lui, se leva pour sonner, et rebomba frappé de paralysie. Transporté sur un sofa, il est immédiatement entouré de tous les soins que requiert sa douloureuse situation. Les secours de la médecine sont impuissants à le raviver; pendant la nuit suivante, la maladie a fait de tels progrès, que Mgr. l'Evêque de Sydney croit prudent de lui administrer le sacrement d'Extrême-Onction. Après avoir langui pendant deux jours, dans un état presque complet d'insensibilité, le vénérable Archevêque, environné de ses frères, expira doucement, à 11 heures du matin, le jeudi, trois octobre. Exposé dans la chapelle de l'Archevêché, les restes mortels de Sa Grâce furent exposés à la vue de tous ceux renouvelés d'ecclésiastiques et de laïques, désireux de contempler une dernière fois les traits inanimés de leur bien-aimé pasteur.

Nous avons mentionné deux qualités caractéristiques de Monseigneur Signeur, la douceur et la charité; nous aurions dû y joindre le désir de répandre l'instruction parmi ses compatriotes. L'instruction du peuple trouva en lui un constant protecteur. Il l'encouragea puissamment, en fondant et en dotant des écoles élémentaires; il les visitait assidûment et distribuait de sa main des récompenses aux élèves remarquables par leur bonne conduite ou leur application. Les citoyens du Cap-Blanc ne sauraient oublier les sacrifices qu'il a faits, pour procurer une éducation morale et religieuse aux nombreux enfants de ce quartier. L'institution des frères des écoles chrétiennes à Québec et le convent de Saint-Roch ont aussi reçu des gages de sa bienveillante protection. Il distribuait annuellement des sommes considérables, pour payer la pension d'élèves peu favorisés de la fortune. Lorsqu'il n'était pas nécessaire de taxer sa bourse pour cet objet, par ses paroles il encourageait les parents aisés à faire donner à leurs enfants une instruction supérieure. Dans sa paroisse de Sainte-Marie, il décida par ses exhortati-

ons, plusieurs respectables pères de famille, à placer leurs fils au collège de Montréal, et eut ainsi le bonheur de procurer au séminaire de Québec son élève supérieur actuel. Mais le plus beau monument de son zèle pour l'éducation est le séminaire de Nicolet. Au moyen des fonds procurés par une contribution du clergé, par la libéralité de feu Monseigneur Panet, et par ses propres offrandes, il fit construire le magnifique édifice qui consacrera le nom de Signeur comme celui d'un des plus distingués protecteurs des lettres en Canada.

P. S.—Mgr. Signeur appartenait à la société des frères messes, à la Caisse Ecclésiastique de Saint-Michel, et à la congrégation du Petit Séminaire de Québec.

Requiescat in pace.

Nouveau Collège Ste. Marie.

Dimanche dernier, à 4 h. P. M., eut lieu la bénédiction de la pierre angulaire du Collège que les RR. PP. Jésuites érigent maintenant en cette ville, sous le nom de Collège Ste. Marie.—M. Billandelle, Supérieur du Séminaire de St. Sulpice, présida la cérémonie, accompagné du R. P. Marin, Supérieur des Jésuites, des Professeurs du Collège, des Rév. A. Tanteau, V. G. et Jos. LaRoque, de l'Evêché de Montréal, et des RR. PP. Honoré et Bernard, de la Congrégation des Oblats. Une foule nombreuse, parmi laquelle on distinguait un bon nombre des premiers citoyens de Montréal, prit part à la cérémonie. M. le Supérieur du Sém. St. Sulpice et M. O'Brien, de la même Compagnie, adressèrent la parole, le premier en français, le second en anglais, et tous deux d'une manière aussi remarquable d'ailleurs, que pleine des témoignages les plus honorables en faveur de la haute capacité, du zèle et du dévouement des respectables instituteurs de la Compagnie de Jésus.—La collecte, nous dit-on, a été aussi abondante que le permettaient les circonstances.

NN. SS. les Evêques n'ont pu assister à la cérémonie, Mgr. de Montréal étant descendu à Québec pour l'enterrement de l'Archevêque, et Mgr. de Martyropolis étant en Visite Pastorale.

L'Espérance nous manque aujourd'hui pour de plus amples détails. Nous y reviendrons.

ORDINATION.—Samedi dernier, Mgr. l'Evêque de Montréal fit l'ordination suivante dans la chapelle du grand Séminaire de cette ville: Prêtre: M. J. S. L'Herbier.

Diacres: MM. P. LeBlanc, C. Loranger, pour le Diocèse de Montréal, et M. O'Brien, pour le Diocèse de Boston.

Sous-Diacre: M. U. Duprat.

Une lettre du R. P. Laverlochère, directeur de Moose (Baie d'Hudson), le 30 août, annonce que ce missionnaire et l'Anglais Missionnaire a dû s'embarquer, pour l'Angleterre et la France, le 1er septembre, sur le vaisseau de l'honorable Compagnie.—Le P. Laverlochère s'en va passer l'hiver en France, dans l'intérêt de sa santé et de ses missions, et se propose de revenir à temps les printemps prochains pour recommencer ses courses apostoliques. Nous espérons publier sa lettre dans un prochain numéro.

Une lettre particulière, de France, informe que S. G. Anguier, Ev. de Bytown, devait s'embarquer pour le Canada au commencement d'octobre.

MORT DE BR. CÔTE.—Ce personnage à qui son apostasie avait donné une si triste célébrité, depuis 11 à 12 ans, vient de mourir à Plunkburgh, village situé à environ 13 milles de Burlington. Voici ce que nous écrit sur cet événement un correspondant de cette dernière ville:—

Le Dr. Côte prêchait dans une église de sa secte, dans le même temps qu'un Missionnaire Catholique donnait, à environ quinze arpents de là, les exercices d'une retraite aux Canadiens de la localité. Dans le même temps

tant? Cet homme, c'est le raton, le principal personnage de la scène. De la main gauche couverte d'une étoffe rouge, il attire l'attention du taureau, et de la droite, quand il se baisse, il lui enfonce l'épée dans la moelle épinière; l'animal chancelle, se défend quelques secondes, tombe lourdement, étend sa large tête sur le sable et meurt. Le triomphe est complet! on enlève les cadavres au son de la musique militaire, et huit fois les mêmes scènes se reproduisent.

Voilà ce qu'on nomme en Espagne un combat de taureaux!

Mme. la princesse de Joinville n'en a pu soutenir la vue; beaucoup de dames étrangères s'y trouvent mal; les Français expriment hautement leur horreur, et c'est peut-être une des causes de la haine prononcée que leur porte la populace espagnole. Les Romains de la décalé demandaient panem et circenses; en Espagne, on demande aujourd'hui circenses et panem. On se prive de nourriture; on engage jusqu'à son lit au Mont-de-Piété pour aller aux taureaux. Après cela, il ne faut plus s'étonner de la sauvage brutalité du bas peuple; doux, par nature, il puise au régime l'amour du sang et le mépris de la vie, les mêmes sembleraient. Ces combats sont, on peut dire, une immoralité; et cependant le gouvernement qui tenterait de les détruire signifierait son abdication. On en fait, au contraire, un moyen d'action sur les masses. Telle est la dégénération des nobles combats de la chevalerie.

Ajoutons que rien n'est plus fatal à l'agri-

culture, privée par là de plus de 2,000 taureaux chaque année. On commence à le comprendre, les gens instruits gémissent d'un abus si enraciné. Certes, je ne voudrais rien dire de pénible, rien qui sentit l'amertume; mais, en présence de ces flots de sang applaudis, je fusais cette réflexion: Un peuple qui prend plaisir à de telles choses, a pu, sans sourcilier, voir étrangler juridiquement des enfants de huit ans à côté de leur père coupable de royalisme; et fusiller aussi, au nom de justice, des enfants de quatre ans!

Les courses de l'hippodrome, en France, celles de Franco, les combats de taureaux de Nîmes et ceux de Lisbonne, offrent mille fois plus de preuves d'adresse et de courage; ils sont de plus relevés par l'honneur rendu à la bravoure, même dans un animal, et du moins l'âme n'est pas révoltée, abaissée à ses propres yeux par un spectacle d'agonies semblables. Ici un combat sans carnage ne serait ni suivi ni goûté. Le chrétien ne peut, d'ailleurs, voir sans tristesse tous les dimanches d'être, le jour de Pâques lui-même, consacrés à ce profane et cruel passe-temps. L'autorité ecclésiastique s'y est opposée vainement. Il faut constater que ce dernier usage est une des conquêtes de la révolution.

V. P.

Ne répétez jamais les médisances, mais tenez-vous pour averti.

VARIÉTÉS MORALES.

ELOGE.

L'éloge est un discours prononcé pour applaudir aux bonnes qualités d'une chose ou d'une personne. Aucun éloge n'a de valeur qu'autant que celui qui loue a du discernement, et se fonde sur la vérité. Il n'existe aucune chose et aucune personne, qui ne puissent être loués à certains égards; mais l'éloge n'est dû qu'à l'ensemble des qualités essentielles et distinguées. Pour le déterminer, il faut un degré prédominant de beauté ou de bonté. Ce n'est pas de l'opinion vulgaire qu'on doit partir pour faire un éloge, mais d'une juste appréciation des qualités et de l'effet. Le mérite d'un éloge consiste dans la finesse de sa tournure et la délicatesse de l'expression. Une louange fade, qui n'est ni amenée, ni placée, ni adroite, ne peut être qu'insipide. La flatterie aime à distribuer les louanges, à tout propos; mais il n'appartient qu'aux sots d'en être touchés. En général, ce n'est point aux hommes de mérite qu'il faut adresser des éloges en face, ou du moins doivent ils être et bien concis et bien amenés. Ils plaisent singulièrement au commun des hommes, et ce n'est point à ceux dont elles pourraient tirer quelque gloire qu'elles sont le plus sensibles. L'éloge de leurs charmes et de leur parure est pour elles l'objet intéressant. La perdue éducation qu'elles reçoivent fortifie ce penchant; et la sottise adulation des hommes siles, et corrompus le rend invariable. Il est des gens de mauvaise humeur,

des misanthropes aigres ou farouches, ou en vin, qui n'aiment point qu'on loue personne pendant sa vie. Ce système est impertinent.

Un éloge est un tribut qu'on doit à tout citoyen qui s'est distingué dans son état, et il convient de s'acquiescer de ce tribut, tant parce qu'il est juste, que parce qu'il est nécessaire à l'encouragement des talents et des vertus.

Un esprit juste, une âme élevée, n'oublie point de faire valoir à propos un homme considérable par les preuves qu'il a données de ses qualités personnelles et leurs effets, en parole ou en action, et d'autant plus éclatants, qu'ils ont combattu la rage des ennemis du mérite distingué, et la fureur des partis qui cabalent pour déprécier la supériorité qui les confond.

Sur l'étude de l'histoire.

On se transporte en esprit dans les siècles des anciens rois, dans les secrets des anciens peuples; on s'imagine entrer dans les délibérations du sénat romain, dans les conseils ambitieux d'un Alexandre ou d'un César, dans les jalousies politiques et raffinées d'un Tibère. Si c'est pour en tirer quelque exemple utile à la vie humaine, à la bonne heure! Il faut souffrir et même louer, pourvu qu'on apporte à cette recherche une certaine sobriété. Mais si c'est, comme on le remarque dans la plupart des écrivains, pour se repaître l'imagination de ces vains objets, qu'y a-t-il de plus inutile que de se tant arrêter à ce qui n'est plus, que de rechercher toutes les folies qui ont passé dans la tête d'un mortel, que de rap-

porter avec tant de soin tout cet attirail de vanité, qui de lui-même s'est repoussé dans le néant d'où il était sorti?

Le travail.

Dieu nous a imposé de bien rudes épreuves sur cette terre; mais il a créé le travail, tout est compensé. Les larmes les plus amères tarissent, grâce à lui; consolateur sérieux, il promet toujours moins qu'il ne donne; plaisir sans peine, il est encore le seul des autres plaisirs. Tout vous abandonne, la gaieté, l'esprit l'amour; lui, il est là, et les profondes joies saines qu'il vous procure ont toute la vivacité des environnements de la passion avec tout le calme des plaisirs de la conscience. Est-ce en dire assez? Non; car à ces privilèges de travail, il faut en ajouter un dernier, plus grand encore: c'est qu'il est comme le soleil; Dieu l'a fait pour tout le monde.

Sur les vocations.

Pour suivre son talent, il faut le connaître. Est-ce une chose aisée de discerner toujours les talents des hommes? Et à l'âge où l'on prend un parti, si l'on a tant de peine à bien connaître ceux des enfants qu'on a le mieux observés, comment celui dont l'éducation aura été négligée s'en tirera-t-il, de lui-même, distingué les siens? Rien n'est plus équivoque que les signes d'inclination qu'on donne des enfants; l'esprit incertain et souvent plus d'un côté que de l'autre; il s'agit de le diriger plutôt d'un côté que de l'autre, et de le faire pencher plutôt d'un côté que de l'autre, et de le faire pencher même à l'annonce pas la disposition.